

# Vietnam

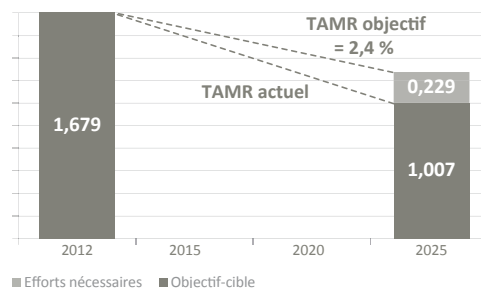
Date d'adhésion :  
Janvier 2014

## Faits marquants

- Le nouveau décret gouvernemental 100/2014/ND-CP sur la commercialisation et l'utilisation des produits de nutrition pour les jeunes enfants était une étape essentielle pour le pays afin que les enfants accèdent à une meilleure nutrition possible dans leurs deux premières années de vie.
- Le gouvernement a mis au point la ligne directrice opérationnelle pour le marketing social (SM) des produits de nutrition et renforce cette approche de SM.
- La prolongation du congé de maternité à six mois est incluse avec succès dans le Code du travail modifié et approuvé. La promotion des droits des travailleuses est également incluse dans le Code du travail et est complétée par un décret d'orientation sur la mise en œuvre des droits.

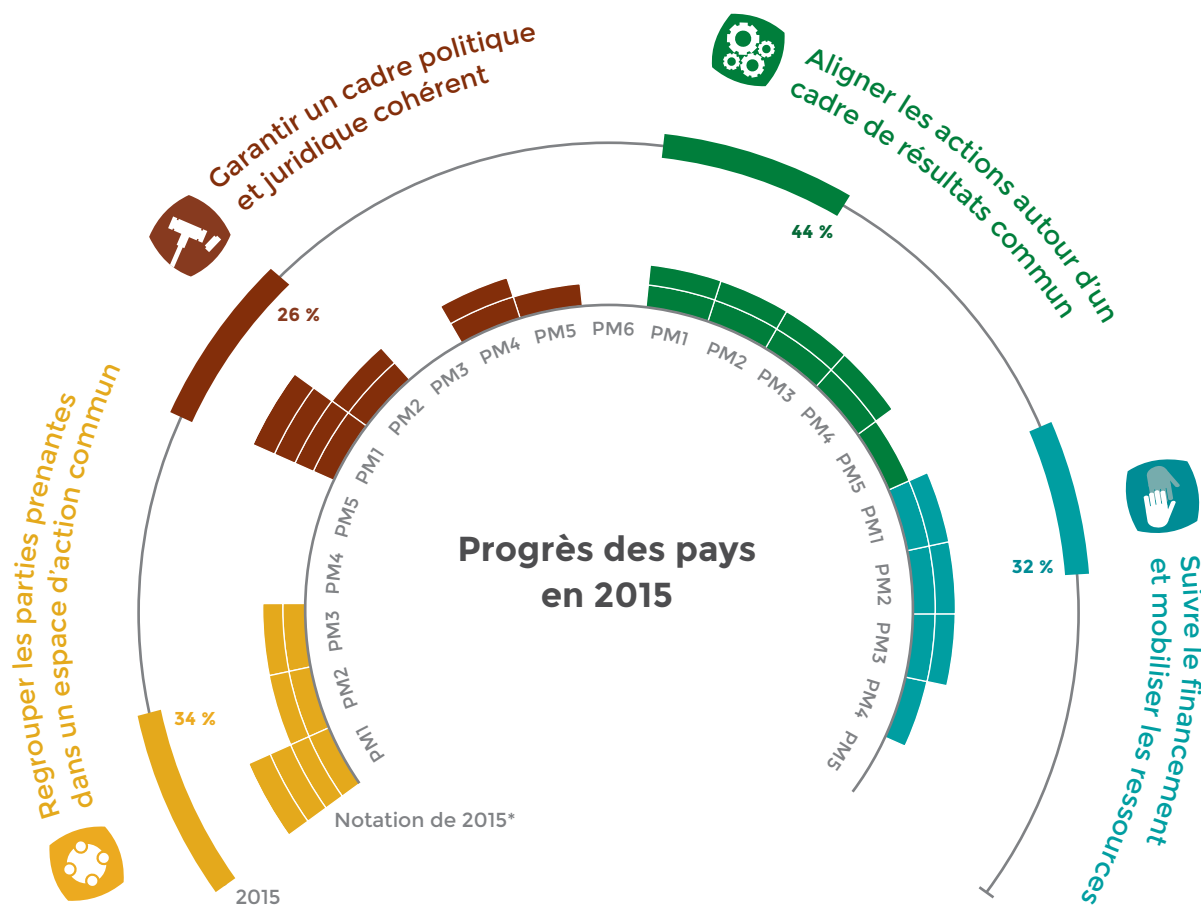
## Objectif-cible de réduction du retard de croissance

Prévalence initiale: 23,3 % (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance) Objectif de prévalence: 17,0 %



Retard de croissance des enfants de moins de cinq ans :	19,4 %
Faible poids à la naissance :	-
Allaitement exclusif des nourrissons de 0-5 mois :	17,0 %
Émaciation des enfants de moins de cinq ans :	5,7 %
Surpoids des enfants de moins de cinq ans :	4,6 %
Anémie des femmes entre 15-49 ans :	14,1 %

\*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.



\*Voir page 29 pour davantage d'informations sur la notation de chaque indicateurs de progrès 2015



Au Vietnam, l'organisme de coordination de la nutrition est l'Institut national de la nutrition (INN) du ministère de la Santé (MoH). L'INN est la principale institution chargée de la recherche, la formation et la mise en œuvre des activités dans le domaine de la nutrition, des sciences de l'alimentation et de la nutrition clinique. Elle dispose d'un secrétariat dont le rôle spécifique est la mise en œuvre efficace de la Stratégie nationale de nutrition (NNS).

Le Groupe de travail pour la nutrition est la plate-forme multi-acteurs qui coopère avec les principaux représentants de tous

les secteurs externes au gouvernement. En principe, toutes les six semaines, les participants provenant de divers ministères, y compris celui de la Santé, de l'Agriculture et la de Gestion des risques de catastrophes, les instituts, les universités, les agences des Nations Unies (ONU), la Société civile, les donateurs et les initiatives mondiales se réunissent pour travailler en vue d'atteindre un ensemble d'objectifs et des priorités convenues. Ces réunions sont co-présidées par le directeur de l'Institut national de la nutrition et le chef de la nutrition de l'UNICEF.

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun



La NNS (2011-2020) a été ratifiée par le Premier ministre avec une vision à l'horizon 2030.

Tout au long de la dernière décennie, le Vietnam a opéré d'importants changements dans la législation visant à protéger les droits des femmes pour l'allaitement. Ces changements faisaient partie d'un effort pour remplir les obligations découlant de la Convention du droit de l'enfant, du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions ultérieures de l'Assemblée mondiale de la Santé. **Le décret gouvernemental 100/2014 / ND-CP était une loi importante sur la publicité interdisant la commercialisation des substituts du lait maternel (pour les enfants de moins de 2 ans) et des aliments pour bébés (pour**

**les nourrissons de moins de six mois). Afin de soutenir sa mise en œuvre, le gouvernement a également développé la directive opérationnelle pour le marketing social.**

**Pour le Code du travail, un amendement a été approuvé qui a vu l'extension du congé de maternité de quatre à six mois** et un décret d'orientation est en cours d'élaboration afin de promouvoir les droits des travailleuses.

**Le ministère de la Santé et d'autres ministères concernés sont en train d'élaborer un nouveau décret du gouvernement sur l'enrichissement des aliments, y compris sur l'iodation obligatoire du sel et l'enrichissement de la farine de blé.**

Garantir un cadre politique et juridique cohérent



La NNS sert de cadre commun de résultats (CCR) sur lequel toutes les parties prenantes alignent leurs efforts en appui de la nutrition. Les rôles et les responsabilités de chaque ministère de tutelle sont bien définis dans la NNS et elle est opérationnalisée avec un Plan d'action quinquennal national de nutrition élaboré par le ministère de la Santé.

Les Plans d'action nationaux sur la nutrition et l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant du Ministère de la Santé contribuent à la nutrition et la mise en œuvre de la NNS a été intégrée aux plans. Ces plans d'action du ministère de la Santé pour la nutrition et l'alimentation des jeunes enfants sont décentralisés au niveau provincial. Le Vietnam étudie **la possibilité d'inclure des stratégies régionales de nutrition alignées avec la NNS, dans ces plans régionaux.**

Le Plan provincial d'action 2013 - 2016 sur la santé et la nutrition maternelle, néonatale et infantile intégrées est mis en œuvre par le ministère de la Santé au niveau de la commune et du district.

Un exercice périodique pour surveiller la mise en œuvre des politiques de nutrition sur une base annuelle est mené par le gouvernement. Le Programme national de nutrition de l'INN a créé un système de surveillance nutritionnelle nationale officielle pour suivre le processus de mise en œuvre de la NNS, cependant, il n'y a pas d'outils clairs pour suivre la collaboration intersectorielle. Un examen à mi-parcours de la NNS est en cours et le résultat alimentera l'ajustement du plan annuel basé sur la performance et les priorités.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun



Bien que la NNS n'ait pas été chiffrée, elle sert de base juridique sur laquelle le gouvernement s'appuie pour approuver et allouer le budget annuel pour la nutrition, en particulier pour le secteur de la santé (programmes spécifiques à la nutrition). Les ressources pour la mise en œuvre sont mobilisées et allouées dans le cadre de leur alignement avec la NNS.

**Les dépenses spécifiques à la nutrition dans le budget public sont suivies et rapportées annuellement, cependant, les programmes contribuant à la nutrition se sont avérés difficiles à suivre et à contrôler.**

Certains fonds sont fournis par d'autres parties prenantes externes, y compris les agences des Nations Unies et les donateurs aux niveaux national et / ou sous-national. Le suivi et le reporting sur les fonds externes s'est avéré difficile à réaliser.

Suivre le financement et mobiliser les ressources